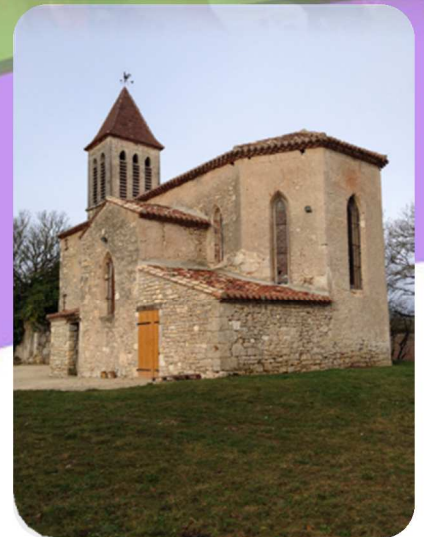
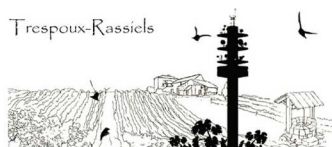


Trespoux-Rassiels N°14

Le Mag de votre commune



Trespoux-Rassiels



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

C'est dans un contexte de bashing sur les collectivités organisé par l'état pour partager ses errances budgétaires que je m'adresse à vous en cette fin d'année 2024. Année qu'il faudra vite oublier sur le plan international tout d'abord. L'Ukraine, le Liban Gaza vivent des heures terribles sous les bombes pour des raisons différentes mais avec la même folie des hommes allant puiser dans l'irrationnel les raisons de détruire et de meurtrir. A l'échelle de notre pays, les JO magnifiques rendez-vous durant lequel les hommes ont oublié leur différence pour un moment qui aurait pu être inoubliable si les contretemps électoraux ne nous avaient pas menés au bord d'un chaos dont on ne connaît pas l'issue mais où on va polariser les esprits sur le retour à un équilibre financier dont on se préoccupe soudainement en faisant porter la responsabilité sur les collectivités alors que ce sont les seules dans ce pays à devoir présenter des budgets équilibrés. Plus localement, un budget très serré pour notre commune obligeant à une vigilance constante. C'est aussi des temps d'absence de deux agents qui ont compliqué la programmation de certains travaux. Ce sera aussi le projet de construction d'antennes de téléphonie par TDF pour lesquelles j'ai signé un avis favorable pour celle du chemin de Poux Grand car c'était celle qui impactait le moins visuellement le paysage. Pour la seconde située en zone naturelle vers l'Escudérou pour laquelle j'avais signé un arrêté d'opposition, nous sommes actuellement en cours de procédure. Après avoir volontairement ignoré un recours gracieux, j'ai été convoqué au nom de la commune devant la juge des référés du tribunal administratif de Toulouse où la commune a été condamnée à signer un arrêté favorable non définitif ainsi qu'une amende de 1000 euros. La procédure n'est pas terminée puisque le jugement sur le fond devant les trois juges d'ici plusieurs mois devra confirmer ou pas la juge des référés. Pendant ce temps cela peut permettre à TDF de démarrer les travaux en prenant le risque d'avoir à démonter l'équipement si la commune gagnait en fin de procédure. A rajouter à cette année 2024 le refus de l'état de financement des travaux de la voie verte qui de ce fait n'ont pas pu démarrer. Pour terminer cette note par une note optimiste il faut souligner la livraison de la Pumptrack plébiscité par tous et aussi une implication très appréciée des bénévoles de la Bibliothèque et des échanges nombreux avec la médiathèque du Grand Cahors qui installe de plus en plus d'événements sur notre commune. Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année avant de se retrouver le vendredi 10 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux.



Pascal Lavaur Maire de Trespoux-Rassiels



SOMMAIRE

- Affaires Scolaires

Page 3

- Les Travaux

Page 5

-Informations communales

Page 7

- Informations Diverses

Page 10

-Action Sociale

Page 12

-Programmation Événementielle - Associations

Page 13



Mairie de Trespoux-Rassiels

3200 Route des Vignes
46090 Trespoux-Rassiels

mairie.trespoux@wanadoo.fr

www.trespoux-rassiels.fr

Tel: 05 65 22 27 98

Fax: 05 65 22 17 95

Horaires d'ouverture au public:

Lundi Mardi Jeudi Vendredi: 13h30-18h00

Mercredi: 09h00-12h00 et 13h30-17h00

Ecole de Trespoux-Rassiels

Maternelle et Élémentaire Tel: 05 65 22 66 78

PECH DRET

Pourrait indiquer une colline avec
une partie pentue



Rentrée scolaire

Pour cette nouvelle année scolaire 2023/2024, l'école de Trespoux-Rassiels accueille 105 enfants. L'équipe enseignante et celle de la structure périscolaire restent inchangées.

La Direction de l'école est assurée par Mme SABIANI, enseignante de la classe de CM1/CM2. Mme FOURNIER est en charge de la classe de CE2/CM1, Mr DEPETRIS de la classe de CP/CE1, Mme GUILLEUX de la classe de GS/CP et Mme BOUVY de la classe de PS/MS. Mme TERRIBLE assure les décharges de Mme SABIANI et Mr DEPETRIS.

Les différentes activités envisagées par les enseignants afin d'enrichir les connaissances des élèves sont : des sorties théâtre et cinéma, une découverte du safran, une intervention avec le SYDED et autres autour du développement durable, partenariats avec des clubs sportifs de Cahors...

Les services périscolaires sont dirigés par Mme FRANCONI. L'équipe se compose de 6 animateurs/animateuses : Mme COUDERC, Mme BIONDO, Mme ANNES, Mme LAFLEUR, Mr CRESPIEN et Mr LESTRADE.



Les deux équipes se réjouissent que le travail de coordination effectué depuis la création de la structure périscolaire en 2018 permette un accueil de qualité et la réalisation de projets en commun entre l'équipe enseignante et les animateurs.

Les activités prévues par l'équipe d'animateurs/trices sont : Théâtre, Découverte d'activités sportives avec l'USEP, Initiation à la boxe avec le club Cahors Boxe, diverses animations en partenariat avec la MJC de Cahors, découverte de l'aquarelle avec une artiste peintre, actions intergénérationnelles avec l'UFOLEP...

Rythmes scolaires

Nous sommes dans l'année du renouvellement du choix des rythmes scolaires.

L'équipe des enseignants de l'école souhaite à l'unanimité revenir sur un rythme à 4 jours au lieu des 4 jours ½ en pratique actuellement. Les parents sont sollicités pour qu'ils fassent connaître leur solution de garde pour leur enfant. Le grand Cahors dans l'instant n'ouvrira pas d'antenne d'ALSH à Trespoux et si le changement est confirmé, les parents devront conduire leur enfant sur un lieu d'accueil ouvert la journée, les plus proches étant Labastide Marhnac et le Montat. Les activités périscolaires perdureront les jours de classe dans notre école comme aujourd'hui.

A noter que le rythme à 4 jours est un choix dérogatoire qui devra être validé par le CDEN (conseil départemental de l'éducation Nationale).

PEYRUGOS

Lieu présentant beaucoup d'aspérités
dans la roche



Conseil municipal enfants

Le Conseil Municipal des enfants est renouvelé pour la troisième année :

Lily Raynal a été élue maire.

Céleste FOURCASSIE, Tilouan BOYER, Louis COLLIER, Auguste COUDERC, Jade CABALLUD, Wyatt GAY, Théodore COUDERC et Mathis CHASSAGNE sont conseillers municipaux.

Une fois encore, les élèves de l'école du CP au CM2 ont bien participé aux élections. Merci également aux enseignantes et enseignant pour leur participation active. Ces élections permettent chaque année de mettre en place une leçon d'enseignement moral et civique grandeur nature.



Les élus/élus du conseil municipal des enfants œuvrent ensemble durant l'année scolaire pour améliorer le cadre de vie des habitants de la commune. Lors des mandats précédents, une piste de Pumptrack a été réalisée. Les aménagements autour de la piste sont en cours de réalisation par les agents communaux. Une aire proche de la piste sera destinée aux classes de l'école qui souhaiteraient travailler en plein air. Des tables et des bancs seront installés et pourront bénéficier à tous. Petit à petit ce lieu prend des allures de parc très agréable et complète les installations sportives et ludiques de la commune.



Au jardin partagé, des arbres fruitiers ont été plantés au printemps. D'autres journées « plantations » seront organisées. La 2ème édition de la journée du jeu en partenariat avec le Réseau des Médiathèques et Bibliothèques du Grand Cahors a eu lieu le samedi 4 mai et a reçu un franc succès. Un banc de l'amitié a été installé dans la cour de l'école.

Plusieurs projets communs sont envisagés ou en cours de réalisation : marché de Noël, Randolune, spectacle, atelier poterie, activités intergénérationnelles...

LES TRAVAUX

Pumptrack

La piste de Pumptrack au-delà de son attrait pour tous les publics offre avec ses abords une nouvelle zone naturelle qui est devenue le RDV dominical en particulier des familles qui accompagnent leur enfant et profitent des aménagements présents sur la zone tels que table pique-nique bancs...

Ce lieu va aussi être utilisé par des enseignants de l'école pour mettre en pratique « l'école dehors ». Des passages filtrants interdisent l'accès aux véhicules à moteur et l'endroit semble bien respecté dans l'instant



Chemins de randonnées

La commune de Trespoux-Rassiels accueille régulièrement des jeunes en mission de service civique.

Leur intervention est une chance pour la commune. Leur mission est définie en collaboration avec la municipalité. C'est ce qu'a pu démontrer Mathéo BABOULENE, jeune trespouzien de 20 ans, qui a réalisé un travail de recensement, de balisage et de communication sur les sentiers de randonnées de la commune.

Mathéo a été formé sur la procédure de balisage par Damien COLLIER, élu de la commune. Il a ensuite marqué les chemins avec l'aide de volontaires, habitants de la commune. Son travail a été vérifié et salué par Xavier ARNAUD, membre de la Fédération Française de Randonnée. Durant sa mission, Mathéo a également, réalisé des panneaux de croisement en bois dans le Fab Lab de l'école (découpe et impression laser), accompagné d'un enseignant, Mr Laurent DEPETRIS. Mathéo a effectué sa mission en appui du service technique et en particulier avec Nicolas AMAT.

Des panneaux regroupant des informations spécifiques et des données techniques ont été posés au départ de chaque sentier, ils sont au nombre de 5 : la Randonnée de la Fontaine, la Randonnée de Labio, la Randonnée des Eaux et celle de la Gariotte. Ces supports sont accessibles en format PDF sur le site internet de la mairie et à la mairie. Ces randonnées sont également répertoriées sur

des applications telles que Visorando...

Le travail de Mathéo est complémentaire à celui de son prédécesseur, Juliette PASSILLY qui avait créé des panneaux sur le patrimoine et l'histoire de la commune de Trespoux-Rassiels. Le dispositif de service civique, est utilisé depuis plusieurs années, par la commune de Trespoux-Rassiels pour à la fois donner à un jeune la possibilité de s'exprimer sur une mission valorisante, pour lui mais aussi pour le territoire.



Voie verte

On arrive au bout de la maîtrise foncière ce sera bouclé dans le premier trimestre 2025. C'est une étape importante car cela rend possible le projet. Il suffira donc de réunir les ressources pour réaliser enfin ce beau projet. En 2024 la DETR ne nous a pas été accordée et nous et cela a donc empêché de réaliser ce chemin. Suite à une rencontre avec la Secrétaire Générale de la Préfecture, il semblerait que le phasage du projet pourrait permettre le co-financement de l'état. C'est donc cette solution que nous avons choisie et le montage des dossiers de subventions en cours concernera uniquement la partie qui part de la Mairie (où arrive le tronçon déjà réalisé) jusqu'à la route de Merle secteur de la Croix de Rigal au bout de notre commune. Un garage à vélo y sera d'ailleurs implanté pour permettre aux utilisateurs de stationner leur vélo et de terminer avec les bus évidence jusqu'à Cahors. Après la déception de 2024 l'espoir renaît donc de voir enfin se réaliser une partie de cette voie douce.

Travaux autour de la mairie

En continuité des aménagements du parvis de la mairie, une petite estrade vient d'être construite pour mieux accéder au panneau d'affichage dont le contenu va être renouvelé prochainement. En particulier les docs sur les randos élaborés par Mathéo qui était en service civique vont y prendre place.

Une voie « dépose minute » a été créée devant l'école afin de fluidifier le trafic des véhicules aux heures de pointe, permettant de déposer les enfants en toute sécurité, évitant les manœuvres de marche arrière potentiellement risquées pour les piétons et les petites têtes blondes parfois invisibles dans les rétroviseurs.

L'entrée du « dépose minute » s'effectue en **sens unique**, elle se situe au niveau du parking de la salle des fêtes et rejoint le parking du cimetière pour une sortie sur la départementale vers l'entrée de la halle.

Inutile de rappeler que les véhicules ne doivent pas être arrêtés en plein milieu du chemin, même pour trente secondes, mais bel et bien sur les emplacements prévus à cet effet, sinon cette voie perd tout son intérêt.



Travaux bourg de Trespoux

Dans la continuité des aménagements réalisés autour de l'église et de l'étude menée par l'atelier des paysages, quelques actions d'embellissement restent envisagées. La première action concernera la construction d'un mur en pierres pour intégrer les conteneurs poubelles situés sur la place du village. La deuxième action concernera le traitement de la ruelle qui longe l'église.

BOURNAGUET

Hameau créé par des habitants ayant quitté le centre bourg



INFORMATIONS COMMUNALES

Obligation légale de débroussaillage (OLD)

Face au réchauffement climatique et à la multiplication des épisodes météorologiques extrêmes (canicule, sécheresse), la population rurale est de plus en plus exposée au risque d'incendie d'espaces libres (cultures, landes, forêts).

Les Obligations légales de débroussaillage (OLD) sont définies par les articles L.131-10 à L.131-16 et L.134-5 à L.134-18 du code forestier.

Les OLD s'appliquent en zone urbaine comme en zone non urbaine. Toutefois, en fonction du secteur visé, les règles du débroussaillage ne sont pas les mêmes.

Les propriétaires de terrains situés en zone urbaine doivent débroussailler l'intégralité de la parcelle. On entend par « zone urbaine » ou « zone U », les zones désignées comme telles par le plan local d'urbanisme communal ou intercommunal (PLU(i))

En dehors des zones urbaines, les OLD s'appliquent sur 50 m autour des constructions, chantiers et installations de toute nature.

Ces deux cas de figure sont cumulatifs. Par exemple dans le cas d'une construction située sur une parcelle en zone U d'un PLU, en bordure de zone N, c'est la parcelle entière qui doit être débroussaillée, ainsi que la bande de 50 mètres autour de la construction située en zone N

A quoi sert de débroussailler autour d'une construction ?

C'est la mesure préventive la plus efficace pour limiter les dommages aux habitations et à ceux qui y vivent, en matière de risque "feux de forêts". Les retours d'expérience des grands feux montrent qu'une écrasante majorité des maisons détruites par l'incendie n'étaient pas débroussaillées cela permet de limiter les départs de feu (l'homme est dans plus de 90% des cas à l'origine d'un départ d'incendie) les sapeurs-pompiers peuvent intervenir de manière sécurisée (pensez qu'ils mettent leur vie en danger pour sauver la nôtre) l'autoprotection de votre maison est assurée. En cas d'incendie, vous pourrez ainsi y rester confinés sans vous mettre en danger en prenant votre voiture votre cadre de vie est préservé (une forêt débroussaillée est plus belle qu'une forêt brûlée !) cela permet de préserver la forêt en limitant le développement d'un feu accidentel.

Dans tous les cas, une règle prédomine (article L.131-13 du code forestier) : chacun débroussaillera sa propriété du moment qu'il est lui-même soumis à l'obligation.

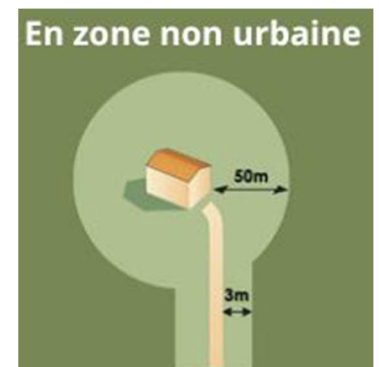
Les voies d'accès privées doivent être dégagées de toute végétation, sur une hauteur et une profondeur fixée par arrêté préfectoral (article L.134-6 du code forestier). L'objectif de cette mesure est notamment d'assurer un gabarit de passage pour les engins d'incendie et de secours.

Dans le cas des habitations, c'est le propriétaire de la construction qui est responsable du débroussaillage autour de son habitation.

Attention, il doit réaliser le débroussaillage de façon continue sur 50 m de profondeur autour de son habitation, et cela sans tenir compte des limites de sa propriété. Les travaux peuvent donc s'étendre sur la ou les parcelles voisines, quand celles-ci ne sont pas bâties.

En effet, la loi fait peser la charge du débroussaillage sur le propriétaire du bien à défendre, et non sur le propriétaire forestier voisin. Ce n'est ainsi pas à ce dernier d'assurer la sécurité d'une habitation qui n'est pas la sienne

Si la propriété voisine est également bâtie, alors, chacun débroussaillera chez soi.



Plus d'infos sur : <https://www.onf.fr/vivre-la-foret/%2B/1525::foire-aux-questions-faq-les-obligations-legales-de-debroussaillage-old.html>

Tri des ordures ménagères

Depuis le 1er janvier 2024, il y a obligation du tri des biodéchets à la source (Loi AGEC). De ce fait il est interdit de déposer ses biodéchets dans les ordures ménagères tel que les restes de nourriture (pâtes, épluchures, légumes, fruits, feuilles et tontes). Les biodéchets représentent 20% du contenu d'un sac d'ordures ménagères et 80 KG par an et par Habitant. Le coût du traitement des ordures ménagères s'élève à 180 euros la tonne. La baisse du volume des déchets ménagers est donc un enjeu crucial, il est important que chacun prenne conscience et participe à son échelle à la réduction du volume des déchets ménagers.

La Loi de 2020 visant à lutter contre le gaspillage alimentaire impose à chaque ménage de s'équiper depuis le 1er janvier 2024 d'une solution de compostage. En 2024, le Grand Cahors a distribué Gratuitement plus de 3000 composteurs individuels, la dernière distribution a eu lieu à Pradines le 28 novembre de cette année. 2 dates de distributions gratuites restent à définir en 2025 et la commune de Trespoux-Rassiels va se positionner pour en obtenir une.



Sac cabas pour le recyclage

Il a été validé en début d'année 2024 lors des revues de service public, que le Grand Cahors généralise les apports "en vrac" dans les conteneurs recyclables.

Afin d'accompagner cette pratique déjà largement répandue, le Grand Cahors propose la dotation d'un sac cabas réutilisable par foyer, lavable et confectionné en matière recyclée.

Les consignes de tri sont présentes sur ce sac cabas, comme elles l'étaient sur les sacs jaunes.

Vous pouvez bénéficier d'un sac cabas à la mairie aux horaires d'ouverture, dans la limite d'un sac cabas par foyer.



Répartition des points de collecte du verre

Pour la collecte du verre plusieurs points de collecte sont positionnés sur la commune vous pouvez les retrouver sur les lieux suivants ;

- 1 point de collecte route de la Maurinie au niveau du carrefour de Cami Grand
- 1 point de collecte au bourg de Trespoux au niveau du quai en vendange route du moulin
- 2 points derrière le multiservices
- 1 point au Bournaguet à côté de la salle communale

Le verre doit être vidé et jeté dans les containers à verre et non déposé devant comme trop souvent constaté

LES GARDETTES

Pourrait indiquer un ancien lieu de guet.
Lieu situé en hauteur

Extrait du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public Disponible en mairie de MONTCUQ en QUERCY BLANC

Territoire :

Le service d'eau potable du Syndicat Eau Potable et Assainissement du Quercy Blanc dessert les communes de : Porte-Du-Quercy, Cahors, Cambayrac, Castelnau Montratier-Sainte Alauzie, Cézac, Saint-PaulFlaugnac, Labastide-Marnhac, Lhospitalet, Le Montat, Montcuq-EnQuercy-Blanc, Montlaurzun, Pern, Pradines, Lendou-En-Quercy, Barguelonne-En-Quercy, Saint-Vincent-Rive-D'Olt, Trespoux-Rassiels, Villesèque La population desservie est d'environ 15 000 habitants.

Exploitation :

La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. L'eau est distribuée à 8 154 abonnés (+1,1 % par rapport à 2022).

Production :

Des ressources propres au syndicat :

- 2 Prélèvements en nappe souterraine ont fourni 582 495 m³ d'eau traitée.

Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 939 504 m³.

- 4 importateurs distincts : Syndicat du Bas Quercy (82),

Syndicat Mixte du SESEL ; Grand Cahors ; Syndicat de CazesMondenard (82).

Distribution :

En 2023 les abonnés domestiques ont consommé 778 992 m³ (en baisse de 13,8 % par rapport à 2022) soit en moyenne 142 litres par habitant et par jour Par ailleurs, un volume total de 68 583 m³ a été exporté vers des collectivités voisines. Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 61,5 % en 2023 (il était de 62,9 % en 2022).

Qualité :

Les bilans fournis par l'ARS indiquent : 1. Le Boulve : l'eau du syndicat est de bonne qualité. 2. Chartreuse : Bactériologie, Nitrates et Pesticides et métabolites pertinents : bonne qualité. Turbidité : certains dépassements de la limite réglementaire classent cette ressource en « insuffisante ». Une station de traitement par ultrafiltration dont la mise en service en 2026 devrait garantir une distribution d'eau de qualité conforme.

Prix :

La démarche de protection de la ressource en eau est entamée. Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 388,93 € (sur la base du tarif du 1er janvier 2024, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 3,24 €/m³, +6,2 % par rapport à 2023. Sur ce montant, 50 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 32 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 18 %.

Rappel sur les horaires pour les travaux non professionnels :

Les nuisances sonores pour effectuer des travaux non professionnels (bricolage, construction, rénovation, jardinage...) sont autorisées :

- Les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H00
- Les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00



INFO DIVERSES

Championnat de France junior d'agility

Le week-end du 26 et 27 octobre 2024 se déroulait le championnat de France junior d'agility à Vire en Normandie organisé par le club canin Quarteron's club agility.

122 duos enfants chiens ont concouru sur des épreuves classées par âge pour les enfants et par hauteur de sauts pour les chiens. L'agility consiste à enchaîner une vingtaine d'obstacles le plus vite possible sans pénalités avec un chien sans laisse.

Cette discipline demande de la rigueur, mais plus encore une relation fusionnelle entre l'enfant et son chien.

Clémence âgée de 17 ans, habitante de Trespoux Rassiels et licenciée au club canin Toulouse véto agility a participé pour la quatrième fois à cette épreuve nationale. Elle termine pour la 3ème fois championne de France dans les moins de 19 ans avec sa chienne Louna, une Parson Russel de 9 ans. Après une première manche éliminée, elles obtiennent deux fois une première place et se hissent en haut du podium.

Bravo à ce super duo.



Restez connectés avec votre commune

Notre quotidien est de plus en plus ponctué de situations revêtant un caractère d'urgence (anomalie sur le réseau d'eau, météo agitée, feux, déviation de la circulation...) nécessitant une transmission rapide de l'information.

Afin que ses habitants puissent être informés au mieux sur ce type d'alertes, la municipalité communique via divers canaux d'information numériques :

Un site internet :

<https://www.trespoux-rassiels.fr/>



Flashez-moi



Un page Facebook :

<https://www.facebook.com/trespouxrassiels/>



Une page Instagram :

<https://www.instagram.com/trespouxrassiels/>



Une application gratuite pour smartphones et tablettes consultable également sur ordinateur : « Panneau Pocket »
<https://app.panneaupocket.com/>



Par ailleurs, la consultation d'un ou plusieurs de ces réseaux de communication vous permettra de vous tenir informés de l'actualité et des événements programmés sur la commune (cérémonies, repas, actions associatives, bibliothèque...) en plus des éditos réguliers que vous recevez dans vos boîtes aux lettres.

Jeu mystère

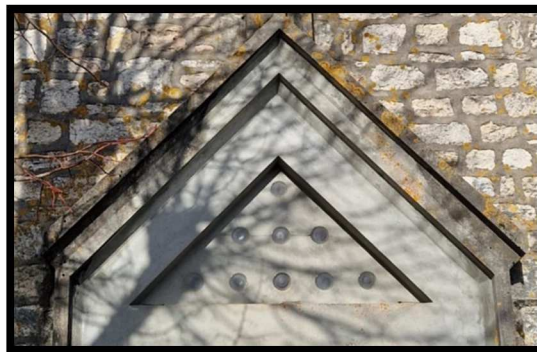
J'ouvre l'œil... et le bon ! Concours photo enfants*



Connais-tu bien ta commune ? Prouve-le !

Notre apprenti détective Mistigroux-Chassiels a identifié 5 lieux sur la commune mais... il n'a photographié que des détails !

Voici 5 indices qui te permettront de retrouver ces 5 lieux mystères :



Comment participer :

Après avoir bien observé les indices, tu dois te rendre sur les lieux précis pour les prendre en photo, **en entier** cette fois ! Une fois que tu as les 5 photos + les noms des lieux mystères, passe à la mairie pour valider ta participation.

Un tirage au sort aura lieu parmi tous nos petits détectives, 5 d'entre eux auront la chance de gagner un bon d'achat de 5€ valable à l'épicerie "Ô Mar'cause". Tous les participants recevront un diplôme de détective.

Le tirage au sort et la remise des prix auront lieu lors de la cérémonie des vœux le vendredi 10 janvier à la salle des fêtes.

Bonne chance !

* concours gratuit organisé par la municipalité réservé aux enfants de moins de 12 ans résidant sur la commune.

La bibliothèque de Trespoux

Pour 5 € par an et gratuitement pour les moins de 18 ans, vous pouvez bénéficier des livres, journaux, magazines, CD, DVD de la médiathèque du grand Cahors. Et également des films, musiques, formations... de la bibliothèque numérique du lot.

La **carte unique** permet d'emprunter bien entendu à la bibliothèque de Trespoux, mais aussi dans toutes les bibliothèques du réseau, ainsi qu'à la ludothèque du Grand Cahors. Si un lecteur de Trespoux cherche un ouvrage particulier qui n'est pas dans ses rayons, celui-ci se trouve peut-être quelque part dans le réseau. Une navette régulière permettra de le mettre à disposition, à Trespoux.

Sur le site de la médiathèque de Cahors il est possible de profiter des espaces de travail, bouquiner avec un café, lire la presse, avoir accès au wifi, aux imprimantes, à la photocopieuse, sans être inscrit.

Il est possible également d'assister librement à toutes les animations des bibliothèques : lectures de contes pour les petits, clubs ados, projections de film, expositions, conférences, rencontres avec des auteurs ou illustrateurs, ateliers de loisirs créatifs, jeux...Le choix ne manque pas et certains de ces événements se passent à Trespoux. Ainsi en 2024, voici les animations qui ont eu lieu sur la commune :

- Une belle après-midi ludique pour les enfants avec « Bib'en jeux » enfants
- Un charmant spectacle « Une Journée à la Mer », joué devant un public de jeunes enfants - dans le cadre du mois du Doc, Projection du documentaire « Demain la Vallée » suivi d'un débat avec un représentant de l'association « Autonomie alimentaire » de Cahors.

Ces manifestations seront renouvelées en 2025, avec l'espoir que davantage de personnes y participent. Les bénévoles accueillent les lecteurs, les lundis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30.

Médiathèque de Cahors : 185, av Jean-Jaurès **Site Web** : www.mediatheque.grandcahors.fr

Facebook : Médiathèque du Grand Cahors - **Application mobile** : MaBibli

ACTION SOCIALE

Repas de aînés

Comme depuis plusieurs années maintenant, l'équipe municipale a organisé le repas des aînés le dimanche 17 novembre à midi.

Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées autour d'un bon repas convivial animé par Max qui a su mobiliser une chenille qui a duré un bon quart d'heure.



Un très bon moment pour tous qui est déjà re plébiscité pour 2025.

Gym séniors

L'activité physique est essentielle pour le bien-être et le bien vivre ensemble de nos jeunes seniors.



Cendrine Abrial de l'UFOLEP anime 2 groupes de gym les lundi et jeudi matin. Fort de son succès cette année un 2ème groupe a été mis en place. Une ambiance sportive et récréative qui Créé du lien pour les habitants. Tous les ans une journée festive, partagée en général avec les enfants de l'école est organisée sous la halle, regroupant tous les participants des communes voisines.

PROGRAMMATION EVENEMENTIELLE / ASSOCIATIONS

Agenda de Janvier à Aout 2025 sur Trespoux Rassiels

Janvier

Dimanche 6 Janvier Remise des licences du club de pétanque de Trespoux à partir de 10H à la salle des fêtes

Vendredi 10 Janvier Vœux de la Mairie à la salle des fêtes (18H30)

Février

Samedi 08 Février Repas os de canard à la salle des fêtes organisée par l'association Es Per Nostre Patrimoni

Mars

Samedi 15 Mars Pétanque Challenge du souvenir organisée par l'association de pétanque Trespouzienne

Avril

Dimanche 6 Avril Vide grenier sous la halle organisé par le tennis club Trespouzien

Dimanche 27 Avril Petit Roc randonnées à pied ou VTT pour tous organisées par l'association Trespoux'sitive

Juin

Samedi 7 Dimanche 8 Juin Fête au Bournaguet organisée par le comité des fêtes du Bournaguet

Mercredi 11 Juin Pétanque doublette vétérans organisée par l'association de pétanque Trespouzienne

Samedi 14 Juin Fête du tennis organisé par le club de tennis Trespouzien

Jeudi 19 Juin Les apéritifs du Comité des fêtes de Trespoux le comité des fêtes de Trespoux sera heureux de vous retrouver certains jeudis de l'été 2025 pour des apéros villageois

Dimanche 22 Juin Festival Bol d'Air Pièce de théâtre à la salle des fêtes **La Fontaine Unplugged** détourne les fables de La Fontaine et propose des relectures décalées et pleines d'humour

Vendredi 27 Juin Fête de l'école organisée par les enseignants et l'association des parents d'élèves

Juillet

Vendredi 11 Juillet Marché gourmand sous la halle organisé par le comité des fêtes du Bournaguet

Dimanche 20 Juillet Pétanque Challenge Claude et Guy Raynal organisée par l'association de pétanque Trespouzienne

Aout

Mercredi 20 Aout Marché gourmand sous la halle organisé par le comité des fêtes de Trespoux et l'association des parents d'élèves

Association Es Per Nostre Patrimoni

Dans le cadre de la préservation de notre patrimoine local, une association a été créée : « es per nostre patrimoni ». La 1^{ère} action « quasi urgente » de cette association est de préserver l'église du Bournaguet, qui a fait l'objet d'une fermeture pour motif de mise en péril.



Une convention tripartite entre la fondation du Patrimoine, l'association et la mairie a été signée en septembre pour collecter des fonds. L'objectif financier est de 30 000€ pour restaurer et pouvoir réouvrir l'église.

A ce jour 2610€ ont été collectés. Les dons sont déductibles à hauteur de 75% dans le cadre des monuments religieux.

Des événements vont être organisés pour mobiliser des fonds et communiquer autour de cette action : marché de Noël, soirée os de canards...

Les dons sont possibles en ligne sur le site de la fondation du patrimoine.



Gisèle Felzines présidente de l'association Pascal Lavaur Maire de Trespoux-Rassiels et Jean Pierre Alaux de la fondation du patrimoine

Théâtre-Ecole Comédie et Caractères

En marge de son travail et de ses représentations, le théâtre-école **Comédie & Caractères** propose pour l'année 2025 deux stages de 3 jours sur le thème :

« **Découvrir et pratiquer les techniques d'interprétation au théâtre** »

Ces stages sont ouverts aux adolescents et adultes ayant déjà une première expérience.

Une rencontre d'information avec les personnes intéressées sera organisée en amont des stages pour valider les inscriptions.

Dates des stages : 8, 9, 10 Juillet 2025 et 5, 6, 7 Août 2025

Ces stages se dérouleront à l'église de Rassiels.

Renseignement : 06 60 48 18 46



Les activités de Bouge Trespoux

Depuis sa rentrée en septembre dernier, l'association de gymnastique « Bouge-Trespoux » rencontre un très grand succès. Déjà forte de 57 adhérents(e)s en 2023-2024, pour la nouvelle saison 2024-2025, 100 personnes sont adhérentes et fréquentent assidument un ou plusieurs des cours proposés. L'introduction de nouvelles disciplines n'est sans doute pas étrangère à cet engouement ; le cours de zumba attire régulièrement une quarantaine de sportives (et sportifs dans une moindre mesure) qui dansent avec enthousiasme, sur des rythmes endiablés, conduits par Laurent. Et le cours de yoga, dispensé par Elodie, réunit très régulièrement plus de 30 adeptes.

Ces deux nouveautés répondent donc à une réelle demande.

Quant aux enseignements plus classiques déjà existants, ils connaissent également une très belle fréquentation, avec la palme pour le cours de Pilate, également enseigné par Elodie : outre l'aspect purement sportif il oblige à un bel effort de partage de l'espace pour que chacun et chacune puisse poser son tapis.

Gym tonique avec Paul, et gym d'entretien avec Michel sont également très appréciées et se déroulent dans une parfaite bonne humeur.

Merci à la mairie d'accueillir toutes ces activités dans la salle polyvalente.

Pour mémoire, le coût de l'adhésion est de 120 € pour une saison.



Le Comité des fêtes du Bournaguet recrute

Le comité des fêtes du Bournaguet se réunit le vendredi 17 janvier à 19H à la salle des fêtes de Trespoux afin de préparer la prochaine fête au Bournaguet pour Pentecôte. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe du comité vous êtes les bienvenus lors de cette réunion. Vous pouvez aussi nous contacter au 06-30-68-96-78

6^{ème} Edition de Théâ'Trespoux



Du vendredi 11 au dimanche 13 octobre 2024 s'est déroulée à la Salle de Fêtes de Trespoux-Rassiels la 6^{ème} Edition de THEA'TRESPOUX. Les spectacles venaient de compagnies de théâtre basées dans le département du Lot, et la programmation proposait, cette année, des spectacles de « Comédies » : **Antigone est encore là !** (Causse Toujours cie – Belaye), **Dans ces conditions je ne joue pas !** (Théâtre Evasion – St Céré), **Boulevard du Boulevard du Boulevard** (Théâtre du Travers – (Pradines) et **Ma cousine est un chic type** (Trop Sérieux S'abstenir – Arcambal).

Autour de ces spectacles était proposées une **Animation Théâtrale** pour et avec des élèves de Trespoux-Rassiels dirigée par Corinne St Faust, une **Master Class** animée par Kamel et Florian Bénac. De plus, le samedi à 19h était offert un **Apéritif Musical** animé par

XoXo (duo guitare/ voix) et pendant tout ce week-end, notre **Croqueuse de Spectacles**, Florie Martinez a « Croqué » les comédiens durant leur prestation.

L'objectif de ce festival est d'apporter une animation dans un village de notre département, d'offrir à nos compagnies de théâtre lotoises un lieu bien équipé afin qu'elles puissent se produire dans de bonnes conditions. Maintenant, notre tâche, est de faire le maximum pour améliorer, étoffer, ouvrir cette manifestation.

Comme nous le disons chaque année, ce Festival est rendu possible grâce au soutien du Maire de Trespoux-Rassiels, Monsieur Pascal Lavour, du Conseil Municipal, des services techniques, de nos partenaires et de nos bénévoles.



Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année. Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 10 janvier 2024 à 18h30 à la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal.

Directeur de la publication Pascal Lavour

Rédacteurs :

Christelle Mazeyrie, Valérie Ricard, Karine Delord Bonnetat, Cindy Manso, Anne Casagrande, Pascal Lavour, Jean-Pierre Cardoso, Remi Debaye, Morgan Baboulene

Conception mise en page : Morgan Baboulene

Décembre 2024



Imprimé par nos soins NPJSLVP